

RAPPORT SUR LES RECHAUDS SOLAIRES DE SUISSE.

Je soussigné, Préfet de la Région du Sud-Ouest de Tuléar, déclare après avoir constaté et enquêté des usagers des réchauds solaires fournis par la Suisse que les usagers de ces fours solaires apprécient largement cette nouvelle invention pour plusieurs raisons :

- La situation géographique de la région de Tuléar est favorable à l'utilisation de ces fours solaires ;
- Les heures de travail des paysans augmentent car il leur suffit de réserver quelques minutes pour mettre la marmite dans le four et le reste de leurs temps est consacré pour le travail.

Devant ces faits, l'ADES envisage de diffuser cette nouvelle invention dans d'autres régions comme Betroka à 340 km et Ampanihy à 500 km où le problème de bois est très important car le climat y est comparable aux régions subsahariennes. En outre aussi s'ajoute le problème de la route qui est impraticable durant la période de pluie précisément du mois de décembre jusqu'au mois de mars et durant la saison sèche, il existe que des routes remblaies avec des blocs de pierre.

D'après nos analyses, la diffusion des réchauds solaires est la seule solution indispensable pour lutter contre la déforestation de la maigre forêt épépineuse du sud et pour atteindre cet objectif, l'utilisation d'une voiture tout terrain est à souhaiter.

Tuléar le 06 mars 2001
LE PREFET DE REGION DU SUD OUEST
TOLIARA
RANJOLONDRAINY Noël
Administrateur Civil en Chef
de classe Exceptionnelle